

AGATHOS

Revue ivoirienne de
PHILOSOPHIE ANTIQUE

Numéro 009
Octobre 2025

ISSN: 2617-0051

www.agathos-uao.net

**Revue Ivoirienne de Philosophie et d'Études anciennes
de l'Unité Pédagogique et de Recherche (UPR)
Métaphysique et Histoire de la Philosophie**

Département de Philosophie

UFR Communication et Société

Université Alassane Ouattara

Directeur de Publication : M. Donissongui SORO, Professeur Titulaire

**Contacts téléphoniques
de la revue**

(+225) 07 07 66 37 80

(+225) 07 07 75 64 69

(+225) 01 03 68 09 07

Boîte Postale

01 BP 468 Bouaké 01

E-mail

Agathos.uao@gmail.com

Site internet

<http://www.agathos-uao.net>

LIGNE ÉDITORIALE

Dans sa genèse et dans sa double structure conceptuelle et historique, toute philosophie est, avant tout, une mise en scène épistémique aux influences multiples et variées. Elle est un foyer pluriel de rencontres, un carrefour où des personnages conceptuels viennent encoder et décoder leurs discours. Pour le penser, la revue *Agathos* est un creuset d'incubation et de maturation de soi, un point de ralliement des savoirs passés, présents et à venir.

Agathos est ainsi un point focal de la philosophie, en général, et de la pensée antique, en particulier, dans ses relations avec les autres champs de connaissance. Elle a pour vocation de promouvoir la production scientifique dans le vaste champ qu'ouvre la philosophie et la pensée antique. En s'inscrivant dans ce champ disciplinaire, elle vise à relever les malentendus, dénouer les équivoques, revigoriser les études philosophiques et les recherches sur l'Antiquité, à travers un cheminement heuristique clair, et un questionnement tant érudit que fécond. *Agathos* vise également à constituer, pour l'espace francophone, un médium d'intégration ou de coopération institutionnelle au service de la recherche.

Par ailleurs, composante de l'expression idiomatique « Kalos kagathos » que la littérature grecque antique utilisait pour désigner ce qui est « beau et bon », le terme grec ancien « agathos », c'est-à-dire « bien », est un adjectif qui traduit l'excellence de caractère, la vertu. En cela, la revue *Agathos* est un espace de coalition entre les pensées du passé et celles d'aujourd'hui, pour que naissent de nouvelles promesses de réalisation d'un discours heuristique, exigeant et urgent en faveur de la philosophie.

Si, dans *La République*, Platon utilisait « to kalon », forme neutre de « kalos », pour définir l'idéal, et si l'exégèse de Luc Brisson traduit « Kalos kagathos » par « perfection humaine », la revue *Agathos* ambitionne d'être ce lieu de la recherche de l'idéal, de la perfection. Elle entend, par des contributions scientifiques de qualité, privilégier la quête de l'excellence. Elle veut apporter à l'actualité pensante, l'appui de la philosophie dont les avancées épistémiques ne se laissent pas jaunir par le temps.

En définitive, la revue *Agathos* se veut, à la fois, un instrument de pérennisation et de renouvellement du savoir philosophique. C'est un outil méthodologique et

épistémologique permettant aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs d'intuitionner et de rationaliser les défis métaphysiques, sociopolitiques, éthiques et esthétiques actuels sous le prisme de la pensée pensante. Comme telle, elle s'efforce de faire éclore des paradigmes discursifs nouveaux, ou de nouvelles formes d'intelligibilités arrimées à des sources et ressources théoriques, doctrinales et conceptuelles, issues du creuset de la philosophie, dans un cheminement novateur et critique.

Le Comité de Rédaction

PROTOCOLE DE RÉDACTION

La revue *Agathos* publie des textes inédits en langue française. Ils doivent parvenir sous forme numérique (fichier Word) au Secrétariat de rédaction, au moins trois mois avant la parution du numéro concerné. Pour être publiés, les textes soumis doivent se conformer aux normes d'édition des revues de lettres et sciences humaines dans le système CAMES (NORCAMES/LSH) et aux dispositions typographiques de la revue *Agathos*.

I. Les normes d'édition des revues de lettres et sciences humaines dans le système CAMES (NORCAMES/LSH)

Les normes d'édition des revues de lettres et sciences humaines dans le système CAMES peuvent être articulées autour de six points fondamentaux.

1. La structure d'un article

La structure d'un article se présente comme suit : Titre, Prénom (s) et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, Mots-clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Références bibliographiques.

2. Les articulations d'un article

À l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, les articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres. (Exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3. Les passages cités

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

4. Les références de citation

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur, Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur, Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens.
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de comportements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

5. Les notes de bas de page

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

6. Les références bibliographiques

Ce point comprend, d'une part, les divers éléments d'une référence bibliographique ; et, d'autre part, la manière dont ils doivent être présentés.

6.1. Les divers éléments d'une référence bibliographique

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser, après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{ème} éd.).

6.2. La présentation des références bibliographiques

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre »,

Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITÉ Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

PLATON, 1966, *La République*, trad. Robert Baccou, Paris, Garnier-Flammarion.

II. Les dispositions typographiques

Elles sont au nombre de trois.

7. Le texte doit être présenté en Times New Roman (TNR), taille 12, Interligne 1,5, Format A4, Orientation : mode portrait, selon les marges ci-après : haut : 3 cm ; bas : 3 cm ; gauche : 3 cm ; droite : 3 cm.

8. Le nombre de mots d'un article doit être compris entre 5 000 et 7 000.

9. Les différents titres doivent être présentés en gras, sans soulignement.

ÉQUIPE ÉDITORIALE

1. RESPONSABLES ADMINISTRATIFS

Directeur de publication : Prof. SORO Donissongui, Philosophie antique, Université Alassane Ouattara

Directeur-Adjoint de publication : Prof. YÉO Kolotioloma Nicolas, Sophistique et Morale, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en chef : Dr MC SANOGO Amed Karamoko, Philosophie politique et sociale, Université Alassane Ouattara

Secrétaires de rédaction : Dr KONÉ Ange Allassane, Maître-Assistant, Métaphysique et morale, Université Alassane Ouattara / **Dr KOUAMÉ Daniel**, Maître-Assistant, Études germaniques, Université Alassane Ouattara

Webmaster : M. KOUAKOU Sanguen Kouadio, Ingénieur des systèmes et réseaux distribués, Université Alassane Ouattara

Trésoriers : Dr MC DAGNOGO Baba, Université Alassane Ouattara / **Dr TAKI Affoué Aimée Valérie**, Université Alassane Ouattara

2. COMITÉ SCIENTIFIQUE

PRÉSIDENT

Prof. SORO David Musa, Philosophie antique, Université Félix Houphouët Boigny

MEMBRES

Prof. BAH Henri, Métaphysique, Morale et Philosophie des Droits de l'homme, Université Alassane Ouattara

Prof. BAMBA Assouman, Philosophie africaine, Université Alassane Ouattara

Prof. BOA Tiémélé Ramsès, Histoire de la philosophie et philosophie africaine, Université Félix Houphouët-Boigny

Prof. BONI Tanella, Philosophie antique, Université Félix Houphouët-Boigny

Prof. DIAGNE Malick, Éthique, Philosophie morale et politique, Université Cheikh Anta Diop

Prof. DIAKITÉ Samba, Philosophie africaine, Université Alassane Ouattara

Prof. FIE Doh Ludovic, Esthétique, Université Alassane Ouattara

Prof. HOUNSOUNON-TOLIN Paulin, Philosophie antique, Antiquité tardive, Sciences de l'éducation, Philosophie pour enfant et Philosophie de l'éducation, Université d'Abomey

Calavy

Prof. KOFFI Ehouman, Grammaire et linguistique du français, Université Alassane Ouattara

Prof. NIAMKÉ Koffi Robert, Philosophie politique et sociale, Université Félix Houphouët-Boigny

Prof. KOMÉNAN Aka Landry, Philosophie Politique, Université Alassane Ouattara

Prof. KONATÉ Mahamoudou, Éthique et épistémologie, Université Péléforo Gon Coulibaly

Prof. KOUAKOU Antoine, Métaphysique et morale, Université Alassane Ouattara

Prof. KOUAHO Blé Sylvère Marcel, Métaphysique et morale, Université Alassane Ouattara

Prof. NANEMA Jacques, Métaphysique et morale, Université Joseph Ki-Zerbo

Prof. NSONSISSA Auguste, Épistémologie et bioéthique, Université Marien N'gouabi

Prof. SORO Donissongui, Philosophie antique, Université Alassane Ouattara

Prof. TONYEME Bilakani, Philosophie et science de l'éducation, Université de Lomé

3. COMITÉ DE LECTURE

PRÉSIDENT

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Philosophie Politique, Université Alassane Ouattara

MEMBRES

Prof. BONI Tanella, Philosophie antique, Université Félix Houphouët-Boigny

Prof. BOA Tiémélé Ramsès, Histoire de la philosophie et philosophie africaine, Université Félix

Prof. FIÉ Ludovic Doh, Esthétique et philosophie de l'art, Université Alassane Ouattara

Prof. HOUNSOUNON-TOLIN Paulin, Philosophie antique, Antiquité tardive, Sciences de l'éducation, Philosophie pour enfant et Philosophie de l'éducation, Université d'Abomey Calavy

Prof. KOFFI Ehouman, Maître de Conférences, Grammaire et linguistique du français, Université Alassane Ouattara

Prof. KOFFI Niamké, Philosophie politique et sociale, Université Félix Houphouët-Boigny

Prof. KONATÉ Mahamoudou, Professeur Titulaire, Éthique et épistémologie, Université Péléforo Gon Coulibaly

Dr MC KOUDOU Landry, Épistémologie, Université Félix Houphouët-Boigny

Dr MC KOUMA Youssouf, Philosophie africaine et égyptologie, Université Alassane Ouattara

Prof. TRAORÉ Grégoire, Professeur Titulaire, Éthique environnementale, Université Alassane Ouattara

Prof. YAPO Élise, épouse ANVILLÉ, Philosophie antique, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan

Prof. YÉO Kolotioloma Nicolas, Sophistique et morale, Université Alassane Ouattara

4. COMITÉ DE RÉDACTION

PRÉSIDENT

Dr MC SANOGO Amed Karamoko, Philosophie politique et sociale, Université Alassane Ouattara

MEMBRES

Dr MC SILUÉ Fatogoma, Philosophie politique et sociale, Université Alassane Ouattara

Dr MC KOUASSI N'goh Thomas, Philosophie politique et sociale, Université Alassane Ouattara

Dr MC BAKAYOKO Mamadou, Métaphysique et morale, Université Alassane Ouattara

Dr GALA Bi Gooré Marcellin, Maître-Assistant, Philosophie antique, Université Alassane Ouattara

Dr YÉO Nontonhoua Anne, Maître-Assistant, Philosophie antique, Université Félix Houphouët-Boigny

INDEXATION INTERNATIONALE

Pour toute information sur l'indexation internationale de la revue *Agathos*, consultez les bases de données ci-après : **Mir@bel et Auré Hal**.

Mir@bel :



<https://reseau-mirabel.info/revue/15190/Agathos-revue-ivoirienne-de-philosophie-antique>

Auré Hal :



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/402526>

FACTEUR D'IMPACT

Scientific Journal Impact Factor Value (SJIF) = **5.349 for 2025**

INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER (ISSN)

2617-0051

SOMMAIRE

- 1. Du mythe d'Epiméthée et de Prométhée aux droits de l'homme : la protection de l'homme en question, Fatogoma SILUÉ, p. 1**
- 2. La rhétorique sophistique : flatterie ou persuasion rationnelle et efficace ?, Odilon YAO.....p. 16**
- 3. Platon et rousseau : le recours aux lois sociales comme panacée au pessimisme anthropologique, Bi Gooré Marcellin GALAp. 29**
- 4. La justice sociale chez Platon et Rawls : entre opposition des fondements et convergence des finalités, N'Goh Thomas KOUASSIp. 47**
- 5. L'organisation de la cité paradigmatic platonicienne : un modèle pour l'Afrique, Kouassi Roméo ESSE** p. 62
- 6. Les ambiguïtés de la laïcité : contribution augustinienne pour un compromis entre le religieux et le politique, N'gouan Yah Pauline ANGORA épse ASSAMOI.....p. 79**
- 7. Le libre arbitre chez Spinoza : entre innocence métaphysique et responsabilité civile, Aodji Éric KOUAKOU.....p. 95**
- 8. Liberté et bonheur dans la morale kantienne : sens et enjeux pour une saisie des actes relatives au phénomène du suicide, Désiré GUI.....p. 109**
- 9. Culture de l'écran et l'impératif nietzschéen du changement de paradigme pédagogique, Baba DAGNOGO.....p. 127**
- 10. Politiques écologiques et transformations structurelles en Afrique, Esso-Houna KOYE et Bantchin NAPAKOU** p. 146
- 11. La gouvernance politique à l'ère de l'intelligence artificielle : phénoménologie d'une digitalité aliénante, N'gouan Mathieu AGAMAN et Kouamé YAO.....p. 171**
- 12. La sémantique de la migration dans les langues akan, Michel SAHA.....p. 191**
- 13. Le *poro* communautaire senoufo et la modernité : de la difficile conciliation, Yallamissa YEO.....p. 205**



LIBERTÉ ET BONHEUR DANS LA MORALE KANTIENNE : SENS ET ENJEUX POUR UNE SAISIE DES ACTES RELATIFS AU PHÉNOMÈNE DU SUICIDE

Désiré GUI

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

djimmygui@yahoo.fr

Résumé

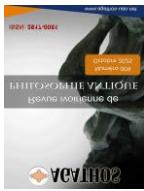
La philosophie kantienne, dans son versant pratique, invalide toute fondation de l'agir rationnel sur le bonheur, en tant que celui-ci est un idéal de l'imagination. Autrement dit, « du fait de l'existence d'une faculté de désirer supérieure, le désir d'être heureux n'est pas le seul désir de l'homme, ni son désir le plus profond » (J-M. Vaysse, 2007, p.35). Ce passage de la terminologie de Kant montre clairement les limites de l'eudémonisme qui fonde la mise au pinacle des impératifs hypothétiques. Avec la recrudescence du terrorisme, et surtout du phénomène du suicide à travers les attentats-suicides, la nécessité de questionner à nouveau frais la problématique du bonheur dans le philosophe kantien s'impose. Quel sens revêt le suicide à la lumière de la conception kantienne du bonheur ? En séjournant dans le philosophe kantien, ce questionnement conduit ici à appréhender le suicide et ses conséquences comme la négation de la liberté et de la sociabilité.

Mots-clés : Attentat-suicide, Bonheur, Devoir, Impératif catégorique, Liberté, Personne, Suicide

FREEDOM AND HAPPINESS IN KANT'S ETHICS: MEANING AND ISSUES FOR UNDERSTANDING ACTS RELATED TO THE PHENOMENON OF SUICIDE

Abstract

Kantian philosophy, in its practical aspect, invalidates any basis for rational action on happiness, as it is an ideal of the imagination. In other words, "because of the existence of a higher faculty of desire, the desire to be happy is not man's only desire, nor his deepest desire" (J-M. Vaysse, 2007, p. 35). This passage from Kant's terminology clearly shows the limits of eudemonism, which places hypothetical imperatives on a pedestal. With the



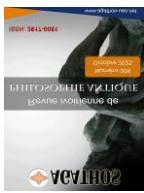
resurgence of terrorism, and especially the phenomenon of suicide through suicide bombings, there is a pressing need to reexamine the issue of happiness in Kantian philosophy. What meaning does suicide have in light of Kant's conception of happiness ? Remaining within Kantian philosophy, this question leads us to understand suicide and its consequences as the negation of freedom and sociability.

Keywords : Suicide bombing, Happiness, Duty, Categorical imperative, Freedom, Person, Suicide

Introduction

L'époque contemporaine est le lieu de paradigmes nouveaux de tous genres qui plongent l'humanité de plus en plus dans l'incertitude. La guerre est omniprésente dans le quotidien des hommes, au point de justifier le propos d'Héraclite selon lequel le conflit est le moteur de toute vie : « L'opposition des contraires est, à la fois, condition du devenir des choses et, en même temps, principe et loi. L'état de stabilité, de concorde et de paix n'est que la confusion des choses dans l'embrasement général » (J. Voilquin 1964, p. 72). Cette maxime héraclitienne qui n'est autre qu'un optimisme, en rapport à la condition humaine, montre aisément que ce qui fait le charme de l'existence est l'harmonie des contraires. Sur le plan pratique, elle permet de travailler à sortir de toute forme de statisme. Héraclite théorise une pensée de l'histoire de l'homme qui vise fondamentalement la recherche de l'équilibre. En ce sens, l'opposition chez lui est consubstantielle à l'avènement d'un ordre plus reluisant.

Cette manière de concevoir le conflit est le fondement de l'idée d'E. Kant (2006) selon laquelle la guerre ne doit conduire à l'anéantissement des belligérants. Mais cette conception de l'existence répond-elle aux formes d'actions subjectives comme les actes de suicide qui, à travers les actes de kamikazes, fondent à dire que l'on se retrouve dans les guerres où les belligérants « avancent masqués » (P. Hassner, 2012, p. 5) ? Tout bien considéré, la question du suicide soulève d'énormes interrogations en ce sens qu'elle plonge dans le prisme de changement de paradigme faisant de l'individu une « bombe humaine » (P. Hassner, 2012, p. 8). À la lumière du philosophe kantien, cela pose le problème central suivant : comment appréhender le rapport entre la liberté et le bonheur



pour saisir le phénomène du suicide ? Ce problème central appelle les questions subsidiaires suivantes : le suicide ne relève-t-il pas d'une appréhension maladroite du bonheur comme principe suprême de l'action humaine ? La conception kantienne de la liberté ne permet-elle pas de cerner le suicide comme effet de libertinage ? L'impératif catégorique, en tant que manifeste de l'humanisme n'est-il pas un remède au suicide sous toutes ses formes ?

À travers une démarche critique, cette réflexion vise à montrer que la morale kantienne qui, consacre la liberté comme principe suprême de l'agir, s'oppose au suicide sous toutes ses formes. Autrement dit, la philosophie pratique de Kant dévoile une compréhension objective du rapport entre la liberté et le bonheur, permettant de saisir le phénomène du suicide comme une perversion du devoir. L'analyse se déploiera en trois parties. La première tente de mettre en lumière les principes fondamentaux de la morale du devoir qui permettent de cerner avec clarté la critique kantienne du suicide. En effet, chez Kant, le suicide est rejeté, à la fois comme devoir envers soi-même et comme devoir envers autrui. Le deuxième montre que le mésusage de la liberté est le fondement des actes de suicide. En ce sens, l'on peut dire que la fondation des actes sur la recherche du bonheur éloigne l'humain de sa véritable nature. La troisième met l'accent sur l'idée que la loi du devoir est un appel à la préservation de l'espèce humaine. Il s'agira ici de saisir la rationalité du holisme kantien comme recherche du bien de l'humanité toute entière à travers sa propre personne.

1. Appréhension du suicide à travers la conception kantienne de l'agir

La question du suicide ne peut être objectivement appréhendée sans la rattacher au concept de liberté, au sens kantien du terme. En tant qu'action de se donner volontairement la mort, le suicide renvoie dans un sens plus large à « tout cas de mort qui résulte directement ou indirectement, d'un acte, positif ou négatif, accompli par la victime elle-même, et qu'elle savait devoir produire ce résultat » (E. Durkheim, 1897, p. 5). Cette définition de Durkheim nous conduit au cœur de la révolution française de 1789 qui consacre la liberté et l'égalité comme des droits fondamentaux de l'homme du fait simplement qu'il est homme. Elle permet de cerner la conception kantienne de l'agir.



1.1. Le rejet kantien du bonheur comme fondement de l'agir

Selon B. Groethuysen (1956, p. 155), « la liberté est l'expression, la conception juridique du franc arbitre de l'homme. L'homme est né libre, en vertu de sa volonté. Lorsqu'il agit librement, il jouit de son droit naturel ». Cette définition révèle le rejet kantien du bonheur comme principe suprême de l'agir. Car, pour Kant, le bonheur « donne une signification qui restreint [la morale] à des conditions empiriques et (...) des conclusions aventureuses » (E. Kant, 2006, p. 145). Avec Kant, le statut de l'homme/sujet change radicalement. L'homme devient désormais le démiurge de l'existence toute entière et fondamentalement, il n'est plus défini par la recherche du bonheur. L'invalidation kantienne du bonheur comme principe de l'agir pour la liberté résulte de ce que « le bonheur est d'abord pour soi, il fait partie de la culture de l'individu au point d'être devenu un droit qui pousse chacun à inventer sa propre recette » (M. Faucheur, 2002, p. 11). Il s'agit d'une révolution rejetant l'eudémonisme comme principe de l'agir.

La révolution kantienne en métaphysique engraine les réflexions concernant l'homme sur le sujet, contrairement aux Antiques qui le font à partir de réalités extérieures au sujet, conduisant aux doctrines eudémonistes, en témoigne ce passage :

L'homme est naturellement porté à réfléchir sur ce qu'il aperçoit hors de lui et sur ses propres sentiments. Le monde l'enserre de toutes les parts ; et il croit y apercevoir des manifestations qui l'intriguent et qu'il cherche gauchement à expliquer. D'autre part, il lui faut adopter, au milieu d'une nature où il lui semble qu'il découvre l'action de puissances secrètes et souvent hostiles, une ligne de conduite ; la prudence, l'habileté, voire la ruse seront ses principaux atouts au milieu des dangers. De là sont nés sur le sol hellène ces mythes qui traduisent une pensée encore puérile, mais déjà sensible à la beauté. La société primitive rapporte ces croyances à des forces surnaturelles, les codifie sous forme de religion et de rites (J. Voilquin, 1964, p. 6).

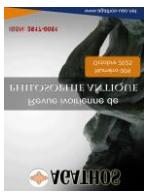
Le mérite de Kant consistera substantiellement à réduire l'homme à l'égalité et la liberté. Il s'agit d'un nouveau paradigme. Dans ce nouveau paradigme, la liberté sera la voûte charnière. La liberté révèle l'essence de droit et de devoir propre à l'homme, et concerne l'anthropologie pragmatique ; en tant que substrat de toute l'existence. Par elle, il devient aisément de juger la quintessence de l'agir. Définie comme « état de l'être humain qui réalise dans ses actes sa vraie nature, considérée comme essentiellement caractérisée par la raison et la moralité » (A. Lalande 2006, p.562), la liberté permet de juger la valeur morale des choix de l'homme.



En enracinant le sens de l'agir dans la raison, il s'agit, comme le souligne E. Kant (1994), de sortir l'existence humaine de toute forme d'anthropomorphisme comme le faisant les penseurs antiques qui fondent tout à partir du bonheur, en témoigne ce passage : « Le bonheur se trouve dans l'action comme dans la contemplation, la satisfaction des sens comme celle de l'âme, la prospérité comme le dénuement, la vertu comme le crime, l'action collective comme la délectation égoïste » (M. Faucheux, 2002, p. 12). De la sorte, il convient de soutenir que la raison, comme siège des principes de l'agir, permet la marche graduelle de l'homme vers le bien, « l'intelligence n'a pas été donné aux gens pour qu'ils saisissent l'essence des choses, mais pour leur permettre de bien agir » (B. Groethuysen, 1956, p. 92). Cette conception de la liberté ne montre-t-elle pas que le bonheur est, au regard de la définition de Faucheux, le fondement du crime, des actes de suicide, des attentat-suicides. Les actes d'attentat-suicides transposent dans l'analyse de ce passage : « Qui pense par soi-même use de sa propre raison et de sa propre volonté. Ce processus consiste à surmonter les préjugés et les erreurs » (H. F. Klemme, 2023, p. 167). En d'autres termes, il convient de s'interroger sur la quintessence des fondements de nos actes, de sorte à distinguer la liberté du libertinage.

Dans la mesure où les actes de suicides, d'attentat-suicides, visent à mettre fin volontairement à la vie, ils sont contraires à la conception kantienne du bonheur. Car, dans la morale kantienne, l'homme doit se rendre digne du bonheur par l'accomplissement du devoir qui se conçoit toujours comme la valorisation de l'homme. Il s'agit fondamentalement de la mise au pinacle de l'homme dans tous les actes individuels, la valorisation de l'humanité. En ce sens, le suicide et les actes d'attentat-suicides fondent à soutenir que la liberté est mésusée, elle semble le reflet d'un principe qui « sert uniquement à nous créer un monde d'apparences dans lequel nous vivons loin de nous-mêmes » (B. Groethuysen, 1956, p. 115).

En rapportant le suicide à la « détermination causale de la liberté de l'être humain c'est-à-dire des causes qui font que l'on devient bon ou mauvais » (E. Kant, 2004, p. 203), l'on s'aperçoit nettement que le suicide consiste « Dans le penchant à se leurrer soi-même par des mensonges dans l'interprétation de la loi morale » (J-M. Vaysse, 2007, p. 121). En ce sens, lorsque E. Kant (2004, p. 19) soutient que « ce n'est pas dans la sensibilité



que réside la source du mal, mais bien plutôt dans l’appréhension morale ou immorale que l’homme fait de celle-ci », ne montre-t-il pas clairement que le suicide est le manifeste des impératifs hypothétiques ?

1.2. Le suicide exaltation des impératifs hypothétiques

Tout bien considéré, le mal aperçu sous l’angle phénoménologique rend compte aisément du suicide comme perversion du devoir ou négation du bien universel pour la recherche effrénée de satisfactions égoïstes. Le suicide renvoie dès lors au « penchant qui appartient à la sphère de la subjectivité » (E. Kant, p. 2002, p. 42). Le principe du suicide se présente comme étant une perversion qui subordonne les mobiles issus de la loi morale à ceux qui proviennent de l’amour de soi qui n’est autre chose que la poursuite de son bonheur, dans la maxime. Il renvoie de la sorte aux inclinations naturelles et sensibles. En rapportant les actes de suicide à la perversion du devoir, il s’agit fondamentalement de saisir ces actes comme l’oubli du commandement qui « ne s’adresse pas seulement aux hommes, mais que tous les êtres raisonnables devraient aussi le respecter » (E. Kant, 1948, p. 13), ou encore « la subordination de la motivation par la loi à la motivation par les désirs sensibles » (J. Baufay, 2024, p. 292). Autrement dit, l’acte de suicide révèle la satisfaction de l’impératif hypothétique. Doit-on rattacher le suicide à une volonté diabolique ?

La compréhension de ce qui pousse les hommes aux actes de suicide n’est en rien le fait de l’hypothèse d’une “volonté diabolique” chez l’homme. En effet, admettre une volonté diabolique conduirait à dénier à l’homme sa raison, tandis qu’avec Kant, il s’agit de toujours rendre compte du principe suprême de l’agir, notamment la liberté. En rapportant le suicide au mal c’est-à-dire à la liberté humaine, à la perversion de la loi morale, il convient de l’entendre en s’interdisant de le concevoir comme une réalité absolue. L’homme se suicide en laissant surgir son “Moi”, son “égo”, en laissant libre cours au déploiement des penchants au détriment de l’impératif du devoir. Car, nul homme, même le plus pervers, et quelles que soient ses maximes, ne viole la loi morale dans un pur esprit de révolte (en lui opposant un refus d’obéissance). L’homme a cette disposition au bien, au devoir comme sa valeur intrinsèque, mais en même temps, la complexité de sa nature lui impose dans son action le contraire de ce qu’il espère. On peut



penser aussi, avec Kant, que l'homme écoute beaucoup plus sa nature empirique que celle rationnelle. De la sorte, c'est librement que sa volonté se porte au suicide.

Cette compréhension du suicide en rapport à l'existence du mal, à partir de l'interaction des volontés individuelles, fait écho aussi chez J-P. Sartre (1943, p. 92) à travers l'expression « instruments de la mauvaise foi ». En fait, selon lui, l'histoire de l'homme qui se donne sous le dynamisme continual du réel s'explique non pas par l'alternance incessante des contraires, mais plutôt par l'action propre de l'homme, en tant qu'action qui émane de sa liberté. Car, comme le souligne E. Kant (2002, p. 24), « le principe du mal ne peut pas se trouver dans un objet déterminant le libre arbitre par inclination, ni dans un instinct naturel, mais seulement dans une règle que le libre arbitre se fait à lui-même pour l'usage de sa liberté, c'est-à-dire dans une maxime ». Le suicide, au regard de cette précision kantienne, concernant le mal se présente substantiellement comme une négation de la liberté. Ainsi, les raisons religieuses évoquées dans les actes de kamikazes ne peuvent suffire à rendre compte objectivement du suicide. En ce sens, si l'on se réfère à la Dialectique, telle que définie par Kant, comme étant une logique de l'apparence portant sur des raisonnements illusoires, on s'aperçoit que le suicide est le fait d'une illusion consistant à rapporter le bonheur aux actions immédiates.

Tout acte de suicide est une perversion de la vertu, une subordination de la loi morale à la recherche du bonheur et dénote une négation de la nature humaine d'être perfectible. En effet, la perfectibilité qui sous-tend la morale du devoir laisse présager un certain optimisme qui fonde à croire en une conversion toujours possible de notre vouloir. Telle est le sens de l'humanisme chez E. Kant (2004, p. 32) qui permet de comprendre que : « Si le mal n'est pas une idée transcendante, en dépit de ses lueurs métaphysiques, il retombe dans le royaume des faits et comme tous ceux-ci il n'est pas indestructible et ses racines peuvent être extirpées ». Ce passage montre bien que le suicide comme tout acte, est lié à la liberté humaine et peut être résorbé. Mais comment parvenir à résorber le suicide, si ce n'est au préalable par une nette compréhension du sens véritable de la liberté ?



2. Le sens véritable de la liberté : de la déconstruction des actes fondés sur l'eudémonisme

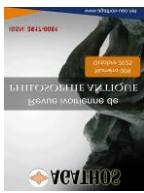
Dans sa réflexion concernant les enjeux de l'éducation, Y. Christophe, (2023) écrit :

La crise est présente partout, qui touche l'ensemble des structures du modèle de développement occidental. L'économie, les finances, l'emploi sont au plus mal. La nature elle-même, source vitale de tout et de tous est en péril. Mais ces problèmes, pour ainsi dire, ne représentent rien à côté des conflits, actuels ou latents, qui agitent la vie des hommes d'aujourd'hui et de demain.

Par cette affirmation, il montre que l'actualité de la condition humaine fonde à une réflexion sérieuse à l'égard des modèles d'éducation de nos sociétés. Tout bien considéré, le mésusage de la liberté n'est-il pas le nœud gordien des crises actuelles, notamment le phénomène du suicide ?

2.1. La liberté pratique et la sacralité de la vie

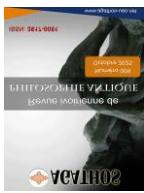
La conception kantienne de la liberté peut nous donner matière à répondre à ce questionnement en tant qu'elle s'articule comme théorie rationnelle de l'agir visant à soustraire l'humanité de situation de crises multiformes qui résulte d'un mésusage de la liberté. Comment l'homme doit-il faire usage de sa liberté ? Chez Kant, la liberté est, à entendre sous l'angle de la responsabilité, en tant qu'elle se rapporte à l'agir. Autrement dit, l'homme est considéré comme l'être « inaugurant par son acte une des conséquences qu'il pouvait mesurer et dont il est responsable, renvoyant à une causalité qui accuse » (J. Chevalier, 1938, p. 104). Ainsi, dans la présentation de *Fondements de la métaphysique des mœurs I*, Alain Renaut écrit : « Kant avait exprimé à travers la notion d'impératif catégorique – savoir l'idée du caractère impersonnel ou universel des commandements moraux valides (inversement, les normes incapables de rencontrer « l'adhésion qualifiée de toutes les personnes concernées sont considérées comme non valides » (J-M. Vaysse, 2007, p. 115). Par ce propos, A. Renaut montre que, chez Kant, la liberté n'est reconnue comme telle que par la manifestation de la vie, en tant que valeur dont tout être doué de raison ne peut méconnaître la nature sublime. Car, « cette valeur réside ainsi dans ce que nous faisons selon une fin indépendamment de la nature » (E. Kant, 1994, p. 187), nature à entendre ici comme déterminisme phénoménal.



Telle que l'entend E. Kant, la liberté est opposée à toutes formes et tous actes qui portent atteinte à la vie. Si les différentes formules de l'impératif catégorique valorisent successivement, la responsabilité, l'universalité de la loi et le respect de la personne, c'est là un appel à travailler à la préservation de la vie. C'est le sens de l'*Anthropologie pragmatique* chez Kant. Aucunement, la liberté ne conduirait à nier la vie quels que soient les motifs ou les causes. La liberté est实质iellement la valorisation de l'existence ou de la vie, E. Kant (1994, p. 274) dira : « Le suicide est un crime », car « l'être humain est cependant obligé de se conserver en vie simplement par sa qualité de personne et s'il faut reconnaître là un devoir (et plus précisément un devoir strict) envers soi-même ».

La question du suicide, au cœur des différentes crises de notre époque, notamment à travers les revendications djihadistes, renvoie à une action volontaire, il relève « des devoirs imparfaits envers soi-même » (E. Kant, 1994, p. 273). Il s'agit d'un acte dans lequel le sujet est conscient de ce qu'il fait. L'analyse de cette question peut être abordée sous l'angle de la religion, notamment les faux cultes qui font de l'au-delà l'essence de l'action ou de l'existence terrestre. En ce sens, ne peut-on pas se poser la question de savoir ce qui justifie toutes ces atrocités commises au nom de la religion ? Doit-on au nom d'une quelconque foi religieuse porter atteinte à la vie humaine ? La réponse des religions révélées ne souffre d'aucune ambiguïté ; la vie est sacrée et toute religion qui ne tend pas à la préserver n'en est pas une. Dans cette perspective, la religion se présente comme un système de rapport à un transcendant qui est un modèle de perfection. Elle est la croyance en un transcendant tout parfait. Les religions révélées condamnent dès lors, tous les actes de violences, d'immoralité et donc le suicide. Dans la Bible on peut lire parmi les 10 commandements, « tu ne tueras point » (La Sainte Bible : Exode 20 :13). Cette condamnation du meurtre n'est-elle pas ce qui justifie le fait que Caïn soit maudit pour avoir ôté la vie à son frère Abel ? De toute évidence, le caractère sacré de la vie est promu par toutes les croyances. Car dans une grande mesure, c'est par la conscience de la sacralité de la vie que l'homme se distingue dans le règne animal.

Pour E. Kant (1994, p. 273), même à l'état animal, l'homme a conscience de la sublimité de la vie « ce que constitue le premier devoir de l'homme envers lui-même en sa qualité d'être animal, même si ce n'est pas son devoir le plus élevé, c'est



l’autoconservation dans sa nature animale ». L’homme seul sait que l’existence relève du sublime, c’est pourquoi la vie après la mort a un sens, de sorte que même le cadavre humain est digne de respect. C’est parce que la vie humaine est sacrée que même le cadavre humain fait l’objet d’attention particulière. Autrement dit, le respect de la vie survit à la vie, dans la notion de personne.

2.2. La liberté kantienne fondement de la notion de personne : la véritable religion

Dans le philosophe kantien, la liberté consacre la sacralité de l’existence. En ce sens, elle ne vise aucunement à supprimer une quelconque vie. Dans son éthique des maximes, Kant montre que toute personne qui, parce que sujette aux tourments, aux angoisses de l’existence, se suicide, agit contrairement à sa nature de personne. Pour lui donc, les actions telles que le suicide, le meurtre, les assassinats sont contraires au devoir. Le devoir est toujours orienté dans le sens de la préservation de la vie, pourrait-on dire. En ce sens, la doctrine du devoir peut être perçue comme une doctrine du respect de la vie fondée en la personne. Kant insiste sur le fait que tout homme est une personne et donc une chose en soi et non un simple moyen. Dans la philosophie critique, la liberté est l’assise de la dignité de l’homme et donc de tout être raisonnable. C’est parce que la dignité est la valeur fondamentale qui fait tout le charme, mais aussi le fardeau de la vie, que la liberté se pose comme exigence cruciale. Se rendre agréable à Dieu, ou agir pour plaire à une divinité ne serait-il pas la superstition que combat la moralité du devoir ? Cette préoccupation est plus que nécessaires pour mettre en relief les motifs des actes d’attentat-suicide. Où situer l’origine de l’attentat-suicide qui défigure notre époque, en dehors de la méprise de la loi du devoir ?

C’est en tant que l’homme agit contrairement au devoir que toutes sortes de dérives apparaissent dans nos sociétés. Et la pire d’elles est d’utiliser le postulat de la vie éternelle, celui de l’existence de Dieu et de l’avènement du royaume des cieux pour massacrer des vies. Précisément, dans la philosophie kantienne, seule l’éducation à la moralité doit fonder toute religion car :

Tout agissement dans les choses de la religion si on ne l’entreprend pas dans une intention morale exclusive et néanmoins l’on en use comme d’un moyen qui en soi rend agréable à Dieu et qui par-là satisfait tous nos vœux, relève d’une foi fétichiste qui consiste à se persuader que ce qui ne peut rien produire en vertu des lois de la nature ou des lois morales



de la raison, produira pour ce motif même l'objet que l'on désire et l'on rattache ensuite à cette foi certaines cérémonie (E. Kant, 2004, p. 297).

Ce qu'il faut retenir avec Kant dans sa critique de la religion, c'est son ancrage dans les croyances populaires et non sur des concepts moraux. C'est en mettant la liberté au cœur de l'existence que l'humanité peut se soustraire, comme le souligne Kant, de toutes les espèces de croyances chimériques dues au fait que la raison outrepasse les limites de ses possibilités. La religion vraie ou le devoir permet à l'humain de prendre conscience de ce qu'il a pour mission de préserver la vie, dans la mesure où

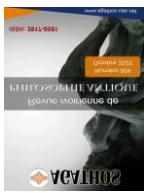
anéantir en sa propre personne le sujet de la moralité équivaut à extirper du monde, autant qu'il dépend de soi, la moralité dans son existence même, laquelle est pourtant une fin en soi, par conséquent disposer de soi comme d'un simple moyen en vue d'une fin quelconque, c'est abaisser l'humanité en sa personne, à laquelle pourtant l'être humain était confié pour sa conservation (E. Kant, 1994, p. 275).

Tel est pour l'essentiel ce qui est sous-jacent dans la doctrine de la vertu kantienne.

De la sorte, indépendamment des convictions philosophiques, religieuses, l'homme doit agir en tant que gardien de la vie et de la nature qui est le cadre de déploiement de celle-ci. L'homme doit travailler à l'harmonisation de son rapport à ses semblables et à la préservation d'un environnement de coexistence pacifique, pour les générations futures. Cette exigence est la préoccupation majeure autour de laquelle s'articule la vertu comme nœud gordien de la compréhension de ce que la vraie religion ou le vrai bonheur réside dans l'accomplissement du devoir. Autrement, il est aisément de comprendre que la poursuite de la satisfaction des penchants ne distingue en rien l'homme de l'animal. En ce sens, l'impératif catégorique n'est-il pas fondamentalement la célébration de la vie, en tant que manifeste de l'humanisme ?

3. L'impératif catégorique ou le manifeste de l'appel à l'humanisme

L'impératif catégorique comme manifeste de l'appel à l'humanisme est à entendre comme le fait agir par probité à l'égard de l'humanité. Il s'agit d'une éthique du respect de l'humanité à travers chaque homme, la prise en compte des fins relatives au progrès de l'espèce humaine. C'est le lieu de préciser, ici, le lien entre l'humanisme et le devoir à partir de la liberté qui permet de soustraire l'homme du déterminisme animal. Par l'affirmation, la liberté soustrait l'homme de l'animalité, nous faisons référence à l'Anthropologie pragmatique.



3. 1. L'impératif catégorique comme recherche de perfectibilité

L'impératif catégorique révèle une probité à l'égard de l'humanité qui actualise constamment le respect de l'humanité à travers des actes personnels. Il analyse en profondeur l'impératif hypothétique, notamment : « La conséquence des impératifs hypothétiques (Si je veux réaliser la fin X, alors je dois faire Y) » (B. Longuenesse, 2003, p. 15-54), pour présenter la conscience morale comme faculté susceptible de permettre à l'homme de se juger soi-même et travailler à se perfectionner. Il vise à fournir le courage nécessaire devant permettre à l'homme de résister aux penchants aussi puissants soient-ils. Cela renvoie à questionner « l'unité de l'homme en tant qu'être humain, soumis aux mêmes lois naturelles, habités des mêmes sentiments essentiels et capables de raison et de sagesse – ou de méchanceté – quelle que soit son origine » (A. H. Bâ, 1972, p. 55). Ce questionnement permet de rendre compte de la grandeur de l'homme dans l'accomplissement de ses devoirs. En ce sens, l'impératif catégorique permet de démontrer que l'éthique des maximes vise une reconquête de l'existence, une recherche de sacralisation ou du respect inconditionné de l'humanité dans chacun des actes, autrement dit la perfectibilité. Pareille entreprise se fonde essentiellement sur la « connaissance de l'homme et l'application de cette connaissance dans la vie pratique qui fait de l'homme un être « supérieur » dans l'échelle des vivants » (A. H. Bâ, 1972, p. 24).

La connaissance de l'homme dont il est question ici est la compréhension de ce qui différencie l'impératif hypothétique : « La règle d'action ainsi énoncée ne vaut que pour celui qui se donne la fin X énoncée dans l'antécédente de l'impératif hypothétique » (B. Longuenesse, 2003, p. 15-54) de l'impératif catégorique. On comprend que concernant l'agir, « un évènement extérieur, donné dans l'espace et dans le temps, ne nous donne par lui-même aucun accès à la motivation intérieure de l'agent (a-t-il agi par respect pour la loi morale, ou au contraire par intérêt personnel ?) ni donc à la valeur morale de son acte » (B. Longuenesse, 2003, p. 15-54). Ainsi, pour permettre aux hommes de tendre de plus en plus vers la réalisation de ce qui est la fin de l'humanité toute entière, il faut un supplément d'âme.

Ce supplément d'âme n'est rien d'autre que le courage pour accomplir la loi du devoir. L'accomplissement du devoir requiert le courage, car le désir qui pousse l'homme



à donner libre cours à la satisfaction des penchants est oppressant. Il se manifeste sous la forme d'une contrainte attrayante et oppressante, en ce sens que, les vices et la corruption de la société tendent à rendre la morale relative. Les individus ne poursuivent que ce qui leur est profitable, même si cela nuit à la société toute entière. L'impératif catégorique est dans cette perspective à entendre comme un soin visant à maintenir constamment l'homme dans les interstices du devoir. Ainsi, comme le souligne Kant dans le *Traité de pédagogie*, par soins, il faut entendre les précautions que prennent les parents pour empêcher leurs enfants de faire de leurs forces un usage nuisible à la société. De la sorte, l'impératif catégorique se présente essentiellement comme une éthique visant la conservation de l'humain, une éducation qui transforme l'égoïsme en altruisme, en amour du genre ou encore en recherche du bonheur de tous les hommes.

L'impératif catégorique a donc « pour but de donner à la personne psychique une puissance morale et mentale qui conditionne et aide la réalisation parfaite et totale de l'individu » (A. H. Bâ, 1972, p. 12), pourrait-on dire. Il est la clé de voûte pour sortir les individus de la dépendance des vices. Le devoir kantien est à entendre donc comme la promotion des bons principes contenus dans la raison pratique. La probité dont il est question ici n'est plus seulement, la vertu qui consiste à observer scrupuleusement les règles de la morale sociale, les devoirs imposés par l'honnêteté et la justice, mais la vertu qui consistera à respecter l'humanité, à la protéger et à la valoriser dans les actes.

Ainsi, « l'injonction de la loi morale tant sur son versant représentatif que sur son versant pathique (le sentiment du respect) » (M. Cohen-halimi, 2003, p. 12) doit se présenter à la conscience individuelle comme à la conscience collective comme la loi fondamentale de l'existence. En ce qui concerne le versant représentatif de la loi morale, il s'agit pour chaque individu de comprendre que la valeur de son action est tributaire de l'importance qu'il accorde au salut de l'humanité et non à celui de sa propre personne (entendons par là, la nature égoïste). Quant au versant pathique, il doit être compris comme étant lié au sentiment du respect de la personne qui est en même temps le respect de l'humanité. Autrement dit, c'est seulement à travers le sentiment du respect qui « n'est pas une représentation sensible » (E. Kant, 1993, p. 151) qu'il faut rapporter l'injonction de la loi morale, la réalisation de l'impératif catégorique.



L'injonction de la loi morale en chacun offre comme matière à la conscience de chacun, le respect de l'humanité. Se rapportant à la liberté intérieure, l'impératif catégorique permet une éducation rationnelle, de sorte à fonder comme le souligne C. Khodoss (1966, p. 195) « un but de la raison pure, qu'elle présente en même temps comme une fin objectivement nécessaire, c'est-à-dire comme un devoir ». Cette affirmation nous transpose dans l'analyse kantienne des fins qui sont en même temps des devoirs. Une analyse qui permet de comprendre que les fins qui sont à poursuivre sont des fins qui sont en même temps des devoirs, c'est-à-dire les fins qui n'impliquent pas contradiction. N'est-ce pas là le fondement de l'invalidation de la recherche du bonheur personnel qui fait écho dans la *Doctrine de la vertu* dans *Méta physique des mœurs II* ?

3.2. L'impératif catégorique ou le manifeste de la rationalité pratique

Dans la philosophie pratique de Kant, notamment dans sa *Doctrine de la vertu*, « la personne n'est pas close sur elle-même, telle une boîte bien fermée. Elle s'ouvre sur plusieurs directions, plusieurs dimensions, pourrait-on dire, à la fois intérieures et extérieures » (A. H. Bâ, 1972, p. 16). Dans cet extrait, trois idées sont à retenir, pour rendre compte de la doctrine de la vertu et de l'humanisme qui sont développés ici à partir de l'impératif catégorique. D'abord, il faut entendre par le fait que la personne n'est pas close sur elle-même, le fait que l'homme est un être qui vit en société, il ne peut vivre en autarcie. Dans la conception kantienne de la morale, dire que “la personne n'est pas close sur elle-même” semble une redondance car chez lui, la notion de personne renvoie déjà à l'universalité de la dignité contenue ou comprise en chacun. Par personne, il faut donc entendre l'être toujours ouvert à ses semblables, dans la mesure où il ne s'agit plus de l'animalité en l'homme mais de l'homme moral.

La deuxième idée est relative au fait que “l'homme à plusieurs dimensions, plusieurs directions”. Par cette affirmation, l'on peut saisir la différence que fait le philosophe Allemand entre les impératifs pragmatiques, les impératifs hypothétiques et les impératifs catégoriques. C'est parce qu'en l'homme, il existe plusieurs voix, plusieurs tendances ou encore c'est parce que l'homme est porté au bien et au mal qu'on peut dire qu'il n'est pas seulement un animal qui répond à la loi de l'instinct. Enfin, il convient de dire concernant la dimension intérieure et extérieure, qu'il peut s'agir là de l'éthique et

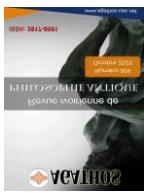


du Droit selon la division kantienne des mœurs en doctrine de la Vertu et doctrine du Droit. La doctrine de la vertu qui concerne la liberté de l'intérieure donne de concevoir l'homme comme une personne. Elle permet de comprendre que la grandeur de l'homme réside dans le courage exercé sur soi pour respecter la dignité de tout homme à travers sa propre personne. Le respect est la clé qui permet de résoudre le problème de l'universalité de la maxime du devoir. Comme le souligne C. Khodoss (1966, p. 67) « dans son analyse des "devoirs envers les autres, considérés simplement comme des hommes", la Doctrine de la vertu présente le devoir de respect comme l'un des deux principes fondamentaux qui régissent la liaison des êtres raisonnables dans le monde moral ». C'est parce que j'ai du respect pour l'autre que je dois être considéré par lui toujours comme une fin en soi et non comme un simple objet, une chose. Telle est l'idée fondamentale qui sous-tend l'impératif catégorique, en tant qu'acte noble.

La noblesse de l'impératif catégorique réside dans sa valeur transcendante à l'égard de la sensibilité. Elle conduit l'homme à sortir des pathos pour l'accomplissement des idéaux. Parce qu'il relève de la raison et non de la sensibilité, l'impératif catégorique donne de concevoir l'homme toujours d'après sa nature d'être pensant, d'être rationnel. Kant dira en substance :

Il faut reconnaître que le jugement de ceux qui modèrent fortement et même réduisent à néant les exaltations glorificatrices des avantages que la raison devrait nous procurer du point de vue du bonheur et du contentement de la vie n'est nullement le produit d'une humeur morose, ou ne témoigne en rien d'un manque de reconnaissance envers la bonté du gouvernement du monde : bien au contraire, à la racine de ces jugements se trouve secrètement l'idée selon laquelle la fin de leur existence est tout autre et d'une dignité beaucoup plus élevée, que c'est à cette fin, et non pas au bonheur, que la raison est tout spécialement destinée, et que c'est par conséquent à une telle fin que le dessein privé de l'homme se doit, dans la plupart des cas, subordonner comme à sa condition suprême. (E. Kant, 1994, p. 63).

Le devoir envers soi valorise l'oubli de l'Avoir (poursuite sans fin du matériel), des penchants pour l'accomplissement du devoir qui, permet à l'homme de toujours agir en vue du bien-être de ses semblables et plus loin des générations futures. Autrement dit, l'action de l'homme doit permettre de garantir la survie de l'espèce humaine. C'est là un appel au respect de tout homme, un plaidoyer en vue de sublimer et de contenir la liberté, car, « c'est toujours au nom de la liberté que l'on domine son semblable » (A. H. Bâ,



1972, p. 15). Dans cette perspective, l'impératif catégorique ne doit-il pas être perçu comme un appel à une responsabilité envers toute vie, autrement dit, le rejet systématique de tout acte portant atteinte à la préservation de la vie ? Cette question permet d'analyser la distinction que fait Kant entre obligations large et obligation strictes. Si les « devoir de vertu sont des devoirs larges » (E. Kant, 1994, p. 233), dans un contexte de crise de l'identité humaine, ne sommes-nous pas fondé à nous demander s'il peut y avoir un rapport entre la vertu et la protection de ses semblables. Autrement dit, « jusqu'où l'on doit aller dans le travail sur soi-même » (E. Kant, 1994, p. 234), si ce n'est travailler à rendre la liberté objective en perpétuant la vie.

Conclusion

Travailler à son bonheur est un devoir envers soi-même comme le souligne E. Kant (1994), cela ne doit nullement être confondu avec le fait d'ériger le bonheur comme principe de l'agir. Cette erreur conduit incontestablement aux actes de déshumanisation. À tout le moins, si la mise au pinacle des penchance est de plus en plus prisée, c'est parce que l'homme valorise les impératifs hypothétiques au détriment de l'impératif catégorique. La mise au pinacle de *l'intérêt égoïste* dans l'agir est la terre natale de tous les maux, en témoigne le phénomène du suicide qui se présente comme la boîte de pandore. Le phénomène du suicide notamment les attentats-suicides reflètent la dégradation programmée de l'humanité toute entière. En ce sens, il convient d'éduquer à un sain usage de la liberté. Car, le mésusage de la liberté est une attitude dangereuse pour le devenir de l'humanité. On peut affirmer avec J. C. S. Tonmé (2008, p. 40), que « c'est pire qu'être habité par le diable ». La poursuite du bonheur ayant conduit à l'ouverture de la boîte de pandore avec l'émergence actuelle du fondamentalisme religieux, de l'intégrisme, les actes de suicide sous toutes ses formes, la chosification de l'homme... l'éducation au devoir est la clé de voûte pour sortir de cette situation. Cette éducation consiste essentiellement en une science de/à la vie. Il s'agit de toujours garder à l'esprit que : « À aucun moment, la personne humaine n'est donc considérée comme une unité monolithique, limitée à son corps physique, mais comme un être (...), habité par une multiplicité en mouvement permanent. Il n'est donc pas (...) un être achevé » (A. H. Bâ, 1972, p. 13-14). Ce passage révèle l'idée fondamentale de l'impératif catégorique



comme une éducation à la vie, en tant qu'exigence de perfectibilité, pour une humaine condition plus reluisante.

Références bibliographiques

- CHEVALIER Jacques, 1938, *La vie morale et l'au-delà*, Paris, Flammarion.
- BÂ Hampaté Amadou, 1972, *Aspects de la civilisation africaine*, Paris, Présence africaine.
- CHRISTOPHE Yahot, 2023, « *Programmes scolaires en Afrique et enjeux du troisième millénaire* », <https://www.editions-harmattan.fr/catalogue/livre/melanges-philosophique/22233>, consulté le 01-12-2023, à 15h 38min.
- COHEN-HALIMI Michel et al, 2003, *Kant, la rationalité pratique*, Paris, PUF.
- GROETHUYSEN Bernard, 1956, *Philosophie de la révolution française*, Paris Gallimard.
- DURKHEIM Émile, 1897, *Le Suicide, étude sociologique*, Paris, Félix Alcan.
- HASSNER Pierre, 2012, « Vers la guerre sans guerriers », *Masques et figures de la guerre*, Marseille, Éditions Parenthèses.
- KANT Emmanuel, 1976, *Critique de la raison pure*, trad. Jules Barni, Paris, GF-Flammarion.
- KANT Emmanuel, 1993, *Anthropologie du point de vue pragmatique*, trad. Alain Renaut, Paris, Flammarion.
- KANT Emmanuel, 1994, *Métaphysique des mœurs II (Doctrine du Droit, Doctrine de la vertu)*, trad. Alain Renaut, Paris, Flammarion.
- KANT Emmanuel, 2002, *Fondement de la métaphysique des mœurs*, trad. Victor Delbos, <http://perso.club-internet.fr//folliot.phillipe/fondem.htm>, consulté le 21-06-2024 à 03h 15 min.
- KANT Emmanuel, 2006, *Vers la paix perpétuelle, Que signifie s'orienter dans la Pensée ? Qu'est-ce que les Lumières ?* trad. Jean-François Poirier et Françoise Proust, Paris, Flammarion.



Agathos, n°009, octobre 2025, <http://www.agathos-uao.net>

KHODOSS Claude, 1966, Kant, *La raison pratique*, Paris, PUF.

KLEMME Heiner Fechner, 2023, « Aufklärung : penser par soi-même. À propos de Foucault sur Kant », *Revue de Métaphysique et de Morale*, n° 2, pp. 159-174.

LALANDE André, 2006, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF.

LONGUENESSE Béatrice, 2003, « Le jugement moral comme jugement de la raison », *Kant, la Rationalité pratique*, Paris, PUF.

MAUGENEST Dénis, 2005, *Gouverner la violence : société civile et société politique*, Abidjan, CERAP.

SARTRE Jean-Paul, 1943, *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard.

TONME Jean Claude Shanda, 2008, *La crise de l'intelligentsia africaine*, Paris, L'Harmattan.

VAYSSE Jean-Marie, 2007, *Dictionnaire Kant*, Paris, Ellipses Édition Marketing.

VOILQUIN Jean, 1964, *Les penseurs grecs avant Socrate, de Thalès de Milet à Prodicos*, Paris, Garnier-Flammarion.